

Tchad oriental et Darfour

(I) Tchad oriental

En 2005, l'UNHCR poursuivra les objectifs suivants :

- assurer la sécurité physique des réfugiés soudanais à l'intérieur et à proximité des camps aménagés au Tchad oriental et préserver le caractère civil de ces camps ;
- dispenser une assistance humanitaire essentielle portant sur les abris, l'eau potable, les vivres, l'assainissement, les soins médicaux, les services communautaires et l'éducation ;
- attirer des financements complémentaires en vue d'assister la population d'accueil résidant à proximité des camps de réfugiés.
- établir le profil de la population réfugiée afin de cibler l'aide efficacement, et appuyer l'autosuffisance, ainsi que les activités destinées à préparer les réfugiés à un retour dans leur pays ;
- distribuer des pièces d'identité individuelles aux réfugiés à l'issue d'une opération de recensement complète ;
- faciliter le rapatriement de 3 700 Tchadiens réfugiés au Soudan et aider à leur réintégration initiale ;
- renforcer les capacités des partenaires d'exécution nationaux.

La République du Tchad vient de faire face à une crise de réfugiés de grande ampleur. En 2003-2004, quelque 200 000 réfugiés soudanais ont afflué au Tchad oriental, région qui souffre d'un grave sous-développement. Les autorités et la communauté humanitaire ont été confrontées à une difficulté logistique de taille lorsqu'il a fallu transférer les réfugiés à l'intérieur des terres pour les mettre à l'abri des incessantes attaques que les milices Janjaweed menaient par-delà des frontières. Le Gouvernement du Tchad a accordé de prime abord (*prima facie*) et sans conditions le statut de réfugié aux demandeurs d'asile soudanais.

Le Tchad oriental est une région aride, dépourvue d'eaux de surface permanentes. Néanmoins, à la saison des pluies, la crue impressionnante des rivières et des cours d'eau rend les transports par voie de terre difficiles, voire impossibles. Le choix des sites destinés à accueillir les camps de réfugiés a essentiellement été guidé par la disponibilité de l'eau. Actuellement, onze camps accueillent 177 000 réfugiés et la moitié des 18 000 réfugiés installés le long de la frontière tchado-soudanaise ont exprimé le souhait d'être transférés dans des camps. L'Organisation a mis en place un plan d'intervention d'urgence, qui lui permettrait de faire face à d'autres afflux et d'accueillir jusqu'à 100 000 réfugiés supplémentaires si la situation humanitaire se dégradait encore au Soudan (la population soudanaise réfugiée au Tchad s'élèverait alors à 300 000 personnes).

Au Tchad, les conditions de sécurité sont toujours précaires et la situation politique tendue, en raison des menées des rebelles tchadiens qui opèrent du côté soudanais de la frontière. La sécurité et la stabilité des réfugiés hébergés dans les camps pourraient s'en trouver encore davantage affectées.

Une vaste opération de recensement de la population réfugiée au Tchad oriental sera menée de nouveau et permettra de définir les modalités de la protection internationale et de l'assistance humanitaire. Un profil de la population réfugiée permettra de se faire une idée de la structure démographique de cette population et facilitera le ciblage de l'assistance pour les personnes qui ont des besoins particuliers, en matière d'éducation, d'activités génératrices de revenus et de regroupement familial. Les activités destinées à favoriser l'autosuffisance, de même que les activités éducatives, seront spécifiquement axées sur le retour, à terme, des réfugiés au Soudan. Grâce au nouveau recensement, l'UNHCR et le Gouvernement du Tchad pourront distribuer des cartes d'identité aux réfugiés. Ces cartes amélioreront la protection des réfugiés et faciliteront leurs déplacements.

Au Tchad oriental, les relations entre les réfugiés et la population des environs, qui se disputent certaines ressources, comme le bois de chauffage, se sont tendues. Selon les témoignages, les réfugiées sont fréquemment battues et violées lorsqu'elles s'éloignent des camps pour aller chercher du bois. Au vu de ces événements et en collaboration avec les autorités tchadiennes, l'UNHCR a mis en place

un programme destiné à répondre aux besoins des réfugiés en matière de sécurité. En septembre et en octobre 2004, 180 agents de police, dont 22 femmes, ont été déployés dans les camps de réfugiés du Tchad oriental. En 2005, l'UNHCR continuera de former ces agents de police à la protection internationale des réfugiés et veillera à ce qu'ils adhèrent au Code de conduite de l'Organisation. Le programme est destiné à assurer la protection physique des réfugiés, notamment celle des femmes et des jeunes filles qui s'exposent à des viols lorsqu'elles ramassent du bois de chauffage. Il vise également à préserver le caractère civil des camps, en le protégeant davantage des tentatives d'infiltration d'éléments armés.

Les réfugiés soudanais, quels que soient leur âge et leur sexe, ont été traumatisés par les atrocités – enlèvements, viols collectifs, meurtres – dont ils ont été les témoins lorsque le conflit au Darfour a atteint son paroxysme. Un accompagnement psychosocial réconfortera les réfugiés et permettra de les stabiliser. Par la suite, des activités génératrices de revenus et des formations techniques seront proposées, en vue d'aider les réfugiés à mettre un terme à leurs expériences traumatisantes. Les enfants bénéficieront d'un enseignement institutionnalisé, ainsi que d'activités récréatives. Les mineurs non accompagnés ou séparés de leur famille seront suivis de près dans leurs « familles d'accueil » et recevront une assistance matérielle, ainsi qu'une orientation psychosociale.

La malnutrition est endémique chez les réfugiés soudanais, comme au sein de la population du Tchad oriental. Un programme d'alimentation d'appoint, lancé au deuxième semestre 2004, vise à ramener les niveaux de malnutrition à un seuil acceptable. L'UNHCR gérera des centres de nutrition d'appoint et thérapeutique dans les camps de réfugiés et réalisera régulièrement des enquêtes nutritionnelles.

Jusqu'en octobre 2004, l'UNHCR est parvenu à distribuer le volume d'eau minimum – à savoir 15 litres d'eau par personne et par jour – dans six des 11 camps de réfugiés. Dans les autres camps, l'approvisionnement a été assuré avec de l'eau puisée dans des rivières saisonnières et dans des puits de faible profondeur. En 2005, ces camps recevront de l'eau pompée dans des puits de grande profondeur. Pour rechercher de nouvelles sources d'eau, l'UNHCR aura recours à des images satellites et à des relevés hydrogéologiques. Une fois les sources localisées, l'extraction de l'eau sera suivie de près, de façon à ne pas épuiser indûment les réserves. Il importe néanmoins de garder à l'esprit, lors de toute considération sur la consommation, que la population de la région orientale a augmenté de plus de 50 pour cent depuis l'arrivée des réfugiés.

L'UNHCR distribuera des réchauds à kérosène, ainsi que des réchauds à bois et des réchauds de cuisson à haut rendement énergétique pour limiter l'exploitation des ressources naturelles. L'Organisation fournira également des briques d'argile séchée pour remplacer le bois qui sert à construire les douches et les cuisines.

Les services de santé, limités à l'essentiel en 2004, seront étendus à des programmes de santé générale et de santé mentale en 2005. Dans les camps de réfugiés, la couverture vaccinale est insuffisante. En 2005, la priorité sera donc accordée aux enquêtes épidémiologiques et aux campagnes de vaccination, en étroite collaboration avec l'OMS et l'UNICEF. Des régimes appropriés, préventifs et cliniques, seront mis en place afin de lutter contre les pathologies prévalentes dans les camps de réfugiés, à savoir le paludisme, l'hépatite, le choléra et les maladies diarrhéiques.

L'UNHCR entretient des rapports de collaboration étroits avec les différentes organisations humanitaires présentes au Tchad, dont des membres de l'Équipe des Nations Unies dans le pays et des organisations non gouvernementales. De même, l'UNHCR a participé à la Procédure d'appel global pour le Tchad oriental.

Il convient de préciser que la population autochtone peut bénéficier des services et des activités d'assistance organisés dans les camps, notamment dans le domaine de l'eau, de la santé et de l'éducation. L'Organisation prévoit en outre de mettre en œuvre des projets destinés à renforcer la sécurité physique, qui profiteront aux communautés autochtones des environs. Enfin, l'UNHCR est prêt à prendre la direction d'un effort de la communauté internationale visant à assister les régions du Tchad oriental qui accueillent des réfugiés. L'Organisation aidera à remettre en état ou à rénover les infrastructures locales – dispensaires, écoles, points d'eau – et à réduire les dégradations écologiques dans les secteurs peuplés de réfugiés en utilisant des énergies renouvelables. Ces stratégies auront pour effet d'atténuer les tensions entre la population locale et les réfugiés.

Actuellement, 3 700 Tchadiens sont réfugiés au Darfour occidental et certains d'entre eux ont exprimé le désir de rentrer. L'UNHCR aidera ces Tchadiens, exilés depuis 20 ans au Soudan, à regagner leur pays d'origine. Le bureau de l'UNHCR au Tchad veillera à leur réinsertion et à leur réadaptation harmonieuse dans leurs régions d'origine.

En 2005, du fait des efforts déployés pour l'améliorer, l'assistance prodiguée aux réfugiés soudanais devrait atteindre les normes minimales admises par la communauté internationale. Par ailleurs, la population réfugiée participera activement à la gestion des camps. Différentes activités génératrices de revenus, associées à la scolarisation, permettront aux réfugiés de retrouver leurs capacités et leur autosuffisance. À ce stade, toute planification d'une opération de rapatriement librement consenti serait prématurée ; néanmoins, les bureaux de l'UNHCR au Soudan et au Tchad demeureront en contact étroit, de façon à analyser les possibilités dans ce domaine.

En 2005, les activités de l'UNHCR au Tchad oriental seront gérées par la délégation de N'djamena, qui bénéficiera de l'appui d'une sous-délégation à Abeché et de cinq bureaux extérieurs à Adré, Bahai, Goz Beida, Guéreda and Iriba. Le programme sera exécuté par 61 fonctionnaires internationaux, dont 23 VNU, 179 collaborateurs nationaux et un administrateur auxiliaire. De plus, le bureau du Directeur sera composé de huit membres du personnel.

Total provisoire des besoins¹ : 55 957 566 dollars E.-U.

¹ Ce budget-programme supplémentaire n'inclut pas les dépenses d'appui, fixées à sept pour cent soit 3 542 434 dollars E.-U., prélevées sur chaque contribution aux fins de remboursement des dépenses d'appui indirectes engagées par l'UNHCR (terrain et Siège).



Tchad : pour des raisons de sécurité, l'UNHCR transfère des réfugiés soudanais dans un camp situé à plus grande distance de la frontière (Oure-Cassoni, à 30 km au nord de Bahai), ouvert le 12 juillet 2004. *UNHCR / H. Caux*

(II) Darfour

L'intervention de l'UNHCR au Darfour est axée sur trois objectifs principaux :

- appuyer la mise en place d'un environnement de protection propice au retour librement consenti et durable des PDI;
- offrir une protection et une assistance humanitaire aux réfugiés tchadiens, ainsi qu'aux PDI et aux rapatriés;
- faciliter le rapatriement librement consenti de 3 700 réfugiés tchadiens dans la sécurité et dans la dignité.

Les problèmes de sécurité survenus dans la province du Darfour, au Soudan occidental, ont entraîné, depuis le début du mois de juin 2003, le déplacement de plus d'un million cinq cent mille personnes, lesquelles se sont enfuies vers l'ouest, le nord et le sud de la région. En outre, 200 000 Soudanais ont franchi la frontière pour se réfugier au Tchad voisin. La situation au Darfour n'est pas encore propice à un retour des réfugiés. La stratégie de l'UNHCR est néanmoins fondée sur la nécessité de préparer la réalisation de solutions durables, lesquelles seront mises en œuvre dès que la situation politique et les conditions de sécurité le permettront. C'est pourquoi l'Organisation a consolidé sa présence au Darfour en 2004.

En juin 2004, l'UNHCR a ouvert un bureau secondaire à El Geneina (Darfour occidental) et un bureau extérieur à Nyala (Darfour méridional). Des efforts sont actuellement déployés pour implanter un bureau extérieur à El Fasher (Darfour septentrional). L'Organisation suit une stratégie de protection mise en œuvre par des équipes mobiles qui se déplacent le long de la frontière soudano-tchadienne et se rendent dans les secteurs présentant de fortes concentrations de PDI, ainsi que dans des villages abandonnés et détruits. L'objectif principal est de dispenser une protection au moyen d'une présence plus importante et plus régulière. Il est indispensable de disposer d'un appui logistique et de systèmes de télécommunications de part et d'autre de la frontière pour assurer la sécurité et la sûreté du personnel.

Au travers de ses activités de protection et d'assistance au Darfour occidental et septentrional, l'UNHCR aidera à assurer une protection internationale adéquate, au titre de l'effort concerté des Nations Unies en faveur des PDI. La stratégie de protection et d'assistance mise en œuvre au Darfour tiendra dûment compte de la nécessité pressante d'offrir une protection particulière aux femmes, cibles privilégiées des violences et des abus à caractère sexuel. La stratégie de protection vise à prévenir d'ultérieurs déplacements de populations soudanaises à l'intérieur du Darfour et d'autres exodes de réfugiés au Tchad. Le Haut Commissariat entend, à terme, aider les PDI et les réfugiés à regagner leurs communautés d'origine dans la sécurité et dans la dignité. Durant ces efforts, l'UNHCR s'attachera à renforcer les capacités et à cerner les besoins et les problèmes spécifiques et différents des hommes, des femmes et des enfants. Le Secrétaire général des Nations Unies a confié à l'UNHCR la responsabilité d'assumer, au Darfour occidental, le rôle de chef de file pour la protection et le retour librement consenti des PDI dans leurs localités d'origine.

L'UNHCR bénéficiera du concours d'un certain nombre de partenaires d'exécution, dont le Commissariat aux réfugiés (COR) pour le rapatriement de 3 700 réfugiés tchadiens, INTERSOS (*organizzazione umanitaria per l'emergenza*), Save the Children (États-Unis) et le Comité international de secours (IRC). À l'époque où le présent document a été rédigé, l'UNHCR avait entamé des pourparlers pour s'assurer la collaboration d'autres partenaires en 2005.

L'Organisation fournit des bâches en plastique, des couvertures, des articles d'hygiène et des vêtements pour les femmes à travers le système de distribution commun des Nations Unies.

L'effectif de l'UNHCR sera composé de 100 personnes : 32 fonctionnaires internationaux dont 16 VNU et 68 collaborateurs nationaux.

Les besoins financiers sont en cours d'évaluation.



Soudan : la saison des pluies cause plus de dégâts chez les déplacés, qui vivent pour la plupart dans des cases au toit de chaume. Ici, une zone d'installation de PDI, très caractéristique, située à El Geneina, capitale du Darfour occidental. *UNHCR / K. McKinsey*